

AILOJ

Association d'aide au logement des jeunes



AILOJ a pour but de favoriser toute activité se rattachant à l'insertion des jeunes par le logement et à l'insertion par l'activité économique, sur le département du Rhône.

AILOJ EST UNE ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI 1901. C'EST UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

L'association existe depuis le 16 juin 1994. Elle a été créée par l'union départementale des MAJOS et des FJT (foyers de jeunes travailleurs) pour aider les jeunes résidents de ces structures à accéder à un logement ordinaire.

Elle fait suite à une action menée depuis septembre 1991 par le service logement de la Fédération des MAJO.

Très rapidement, AILOJ a accueilli des demandes de jeunes s'adressant directement à l'association par le biais du bouche à oreille.

L'action première de l'association est de recueillir et de caractériser la demande des jeunes, en faisant un diagnostic, le plus précis possible, de la situation et de la demande des jeunes.

L'objectif est de mobiliser les jeunes sur leur projet et de les mettre en situation de recherche autonome.

Un soutien est apporté, à la demande, tant sur le plan administratif pour la constitution de dossiers que sur le plan de la recherche par des médiations auprès des bailleurs.

Dès l'origine de l'association, la question s'est posée de créer un parc de logements transitoires, car de nombreux jeunes accompagnés par AILOJ ne présentaient pas tous les critères d'exigence des bailleurs, à savoir absence de garants, ressources

insuffisantes, etc...

C'est ainsi que dès 1994, AILOJ s'est dotée d'un parc de logements transitoires.

De quelques logements en 1994, ce parc atteint aujourd'hui plus de 220 logements.

Il s'est constitué principalement sur le parc privé locatif, grâce à une action de captation auprès des propriétaires privés. Cette action est soutenue financièrement encore aujourd'hui, par le Grand Lyon et l'État.

Par ailleurs, un service d'aide au déménagement a été mis en place en 2004, dont un public plus large que le public jeune peut bénéficier.

LES PARTENAIRES LOCAUX

La MVS : Maison de la Veille Sociale

L'ACAL : Association Collective pour l'Accès au Logement

Le CLR : Collectif Logement Rhône

LES BAILLEURS

Les bailleurs privés : régies et propriétaires privés

Les bailleurs HLM

Les collectivités locales

Les associations : Régie Nouvelle, ARALIS, ADOMA, ...

LES RÉSEAUX

FAPIL Rhône-Alpes : Fédération des

Associations Pour l'Insertion par le Logement

L'URHAJ : Union Régionale de l'Habitat des Jeunes

L'URCLLAJ : Union Régionale des Comités pour le Logement Autonome des Jeunes

L'URML : Union Régionale de Missions Locales

La FNARS Rhône-Alpes : Fédération Nationale

des Associations de Réinsertion Sociale

PARTENAIRES PRIVÉS ET/OU FINANCIERS

La Fondation Abbé Pierre

Le MLAL

La Fondation Caisse d'épargne

Fondation de France

Groupe AMALLIA Action Logement

CILGERE Action Logement

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

ET/OU FINANCIERS

La Ville de Villeurbanne

Les EPCI : Grand Lyon, la COPAMO (pays de Mornant), la CCPA (Pays de l'Arbresle)

Le Conseil Général du Rhône

Le Conseil Régional Rhône-Alpes

Les services de l'Etat : Préfecture, DDCS, DDT, DIRÉCCTE, ASP

L'Europe via le PLIE UNI-EST

Les CAF de Lyon et de Villefranche

Le Pôle Emploi

Pour remplir ses missions une équipe de professionnels intervient sur trois secteurs d'activité :

1 - Le Pôle Social avec 4 travailleurs sociaux, deux personnes à l'accueil, un chargé de mission, un jeune volontaire européen et deux jeunes en service civique pour soutenir le Comité des usagers.

2 - Le Pôle Habitat avec 3 techniciens dans le domaine de la réhabilitation et quatre personnes chargées de la gestion locative adaptée et de la maintenance des logements du parc d'AILOJ.

3 - Le service d'insertion DEM'AILOJ et RENOV'AILOJ, comprenant 4 salariés permanents et 20 postes d'insertion dans le secteur du déménagement et de la mise au propre de logements.

INJEP : Service Volontaire Européen

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle

LES ASSOCIATIONS ET DISPOSITIFS

LOCAUX

AVDL : Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement

CLLAJ : Comités Locaux pour le Logement

Autonome des Jeunes Lyon et de l'Est Lyonnais

UDHAJ : Union Départementale de l'Habitat

pour les Jeunes du Rhône

SERL : Société d'Équipement du Rhône et de Lyon

ASLIM : Action Soutien Logement Insertion Meublé

RÉGIE NOUVELLE : Agence Immobilière à Vocation Sociale

ALSR : Agence Locative Sociale du Rhône

La Coopérative d'habitants Village Vertical de Villeurbanne

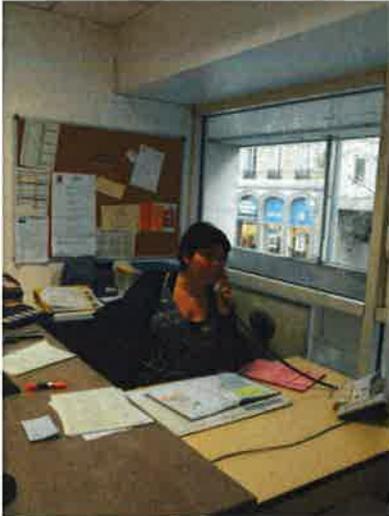
AILOJ

23 rue Gabriel Péri

69100 Villeurbanne

Tel 04 72 69 02 03

www.ailoj.fr



UN ACCUEIL

Une secrétaire qui oriente en fonction de la demande et de la situation :

En invitant à participer à un atelier collectif qui a lieu le mardi de 16h à 17h30 ou en proposant un rendez-vous individuel lors d'une permanence.

UNE INFORMATION

Lors de ces entretiens, un bilan de la situation, des attentes et des projets est effectuée.

Ailoj informe sur la réalité du marché locatif lyonnais, sur la législation en cours (dalo : droit au logement opposable), sur les droits et devoirs de locataire et propose une aide pour comprendre les mots clés : garant, caution, dépôt de garantie, bailleur, 1% réservataires, aide au logement, etc.

UNE ORIENTATION

Ailoj définit un projet logement adapté à la situation avec l'intéressé

Ailoj propose un accompagnement social personnalisé : soutien à la recherche, aide à l'accès ainsi qu'un accompagnement au maintien .

Ailoj oriente vers d'autres partenaires (mission locale, maison département du Rhône, ccas, etc.) et vers d'autres solutions d'hébergement adaptées

(foyer de jeunes travailleurs (fjt), adoma, aralis, mvs).

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

A l'issue de ces rencontres, ailoj met en place avec l'accord de l'intéressé, un accompagnement social vers le logement pouvant s'articuler autour de la recherche, de l'accès ou du maintien.

LA RECHERCHE

Nous vous accompagnons dans vos différentes démarches administratives afin de constituer vos demandes de logement auprès des bailleurs.

Nous facilitons vos recherches grâce à :

La médiation auprès des bailleurs sociaux et privés.

Notre participation auprès des Instances Locales de l'Habitat et des Attributions, au sein de chaque arrondissement de Lyon et de Villeurbanne.

L'utilisation des différents dispositifs réservataires.

La gestion d'un parc de logements transitoires.

L'ACCES

Ailoj propose un accompagnement pour :

Pour accéder à ce premier logement dans les meilleures conditions :



POUR QUI ?

- Avoir entre 18 et 30 ans
- Célibataire, en couple avec ou sans enfant
- Dans une démarche d'insertion professionnelle
- En recherche de logement
- Hébergés par un tiers ou encore chez vos parents
- En situation précaire

constitution de dossier pour la garantie tels que acal, locapass, grl...

Faciliter les démarches administratives (dossier d'aide au logement auprès de la caf (caisse d'allocations familiale), ouvertures de compteurs edf, gdf...) mais aussi l'aménagement et l'organisation du nouveau lieu de vie.

LE MAINTIEN

Un maintien de l'accompagnement social par ailoj est possible durant quelques mois après l'installation, à la demande de l'intéressé ou du bailleur.

COMMENT NOUS RENCONTRER ?

Vous pouvez nous joindre au :

23 rue Gabriel Péri

69100 Villeurbanne

du lundi au vendredi

de 09H à 12h30 et de 13h30 à 17H

tel 04 72 69 02 03





LE PÔLE HABITAT

C'est le service qui permet une synergie entre les différents pôles de l'association.

Ses compétences et son savoir-faire sont reconnus de tous les partenaires, privés, associatifs, institutionnels avec lesquels il est en lien.

Il est constitué d'une équipe complémentaire, composée de deux salariés pour la Gestion Locative Adaptée, d'un architecte à temps partiel, d'une équipe de maintenance et d'un Chef de Service qui coordonne l'activité.

UNE GESTION LOCATIVE ADAPTE

AILOJ assure la gestion locative d'un parc de plus de 220 logements transitoires en location/sous-location. C'est-à-dire que l'association est locataire principal du propriétaire et sous loue à la suite le logement à une population de jeunes de moins de 30 ans en insertion.

Le travail d'intermédiation locative et la Gestion Locative Adaptée (GLA) sont exercées par des professionnels de l'immobilier social.

Il vise à favoriser l'accès et l'apprentissage du jeune sous-locataire à la gestion d'un logement du parc diffus en apportant une sécurité et des garanties au propriétaire bailleur. La Gestion Locative Adaptée a bien pour objet de sécuriser le rapport locatif afin que sous-locataire et propriétaire soient

tous deux gagnants. Ce travail est complété par un travail d'Accompagnement Social Lié au Logement délivré par le pôle social d'AILOJ. Les garanties apportées par l'étroite articulation de la GLA et de l'ASLL sont la condition sine qua non de la mobilisation des logements autant que du bon déroulement du rapport locatif dont découle la globalité du travail d'insertion en direction des personnes ainsi logés.

AILOJ accompagne les jeunes dans l'élaboration de leur projet logement afin de garantir leur insertion dans le logement qui leur sera proposé et son environnement immédiat. Les futurs sous-locataires se voient ainsi proposer un travail de préparation à l'entrée dans le logement portant sur la préparation administrative, l'organisation de leur solvabilisation par les aides au logement, l'explication des documents contractuels et des engagements qui en découlent, la souscription à un contrat d'assurance, l'apprentissage de l'usage du logement, etc.

Tout au long du bail, l'association délivrera ensuite une gestion personnalisée (accueil, écoute, suivi administratif, liens avec référents sociaux, gestion des retards de paiement et prévention des impayés, maintenance, aide aux réparations, gestion des sinistres, médiation des conflits avec le voisinage, compte rendu aux propriétaires...). Il s'agit ainsi d'assurer la médiation entre les locataires et l'ensemble des acteurs ayant un lien avec eux. Ce travail visant à prévenir tout risque lié à l'occupation du logement (impayé, dégradation, troubles de voisinage...) est le plus souvent complété par un travail d'accompagnement social à proprement parler dont l'objet est la dynamique globale d'insertion dans laquelle s'inscrit le ménage relogé.

Plus souple et personnalisée qu'une gestion locative classique (en cela qu'elle

UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ GRATUITE

L'étude de faisabilité comprend une première visite du logement proposé. A la suite de cette visite sera réalisé un plan d'Etat des Lieux ainsi qu'un plan Projet avec une estimation du coût des travaux envisagés.

Le projet d'aménagement sera conduit selon les souhaits du propriétaire.

En parallèle, et en s'appuyant sur l'évaluation de la grille de dégradation de l'ANAH une estimation des subventions possible sera proposée ainsi qu'une proposition d'une durée de bail et d'un montant loyer qui est exonéré fiscalement.

Au terme du bail, le bien du propriétaire revient sur le marché locatif classique.

veille à prévenir les dérapages et éviter les contentieux afin de privilégier la dynamique d'insertion), la Gestion Locative Adaptée met l'accent sur la pédagogie et la proximité.

AILOJ a par ailleurs une obligation morale et contractuelle vis-à-vis des propriétaires qui lui confient leur bien en gestion. C'est ce difficile équilibre en droits et devoirs qu'AILOJ s'efforce de tenir par des pratiques qu'elle a su professionnaliser et des outils qu'elle améliore année après année.

COMMENT NOUS RENCONTRER ?

Vous pouvez nous joindre au :

23 rue Gabriel Péri

69100 Villeurbanne

du lundi au vendredi

de 09H à 12H30 et de 13H30 à 17H

Tel 04 72 69 66 76

AILOJ

Le Pôle Insertion



Le Pôle Insertion

Une équipe de déménagement social qui aide des familles n'ayant pas les moyens de faire appel au secteur marchand.

Une équipe bâtiment pour la rénovation des appartements d'AILOJ.

DEM'AILOJ : SERVICE DE DÉMÉNAGEMENT SOCIAL

AILOJ a créé en 2004 DEM'AILOJ, service de déménagement social sous forme d'Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Ce service s'adresse aux personnes avec de faibles ressources qui ne peuvent pas faire appel à un déménageur professionnel.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Dès réception de la demande de votre travailleur social, nous prendrons contact avec vous pour faire un repérage : inventaire du mobilier et des effets personnels à transporter, étudier les conditions de stationnement et les accès au logement, vous conseiller sur la préparation et l'organisation du déménagement.

Nous vous établirons un devis et si vous le souhaitez nous ferons votre déménagement à la date convenue ensemble. Nous disposons de 2 véhicules de 20 m³ et d'un véhicule de 7 m³. Une équipe de personnes en insertion gérées par un encadrant technique fera votre déménagement avec soin et efficacité.

NOS RÉALISATIONS

Depuis 2004, plus de 2000 déménagements ont été réalisés par DEM'AILOJ principalement sur le département du Rhône mais aussi sur les départements de la Région Rhône-Alpes.

Des partenariats avec des bailleurs sociaux : Alliadé, Porte des Alpes Habitat, Immobilière Rhône-Alpes...

RENOV'AILOJ ; RÉNOVATION DE LOCAUX ASSOCIATIFS

Depuis 2008, AILOJ a développé une activité de mise au propre et rénovation des appartements de l'association. Nous intervenons aussi dans les foyers, les associations et les collectivités.

NOS INTERVENTIONS POSSIBLES

Nettoyage de locaux

Dépose de tapisseries

Reprise de supports

Pose de revêtements muraux

Peinture

Pose de parquets flottants, sols plastiques, moquette

Petit bricolage

NOTRE SAVOIR-FAIRE

Réactivité : déplacement sur site, conseils, devis rapide.

Un service d'insertion : une équipe en insertion spécialisée dans le second oeuvre bâtiment suivie par un encadrant technique.

NOS RÉALISATIONS

Une douzaine d'appartements sont rénovés chaque année.

En 2010, les nouveaux locaux d'AILOJ de 200 m² ont été entièrement rénovés par l'équipe d'insertion.

Nous intervenons aussi pour la rénovation de locaux d'associations et de chambres dans les foyers.

PUBLIC CONCERNÉ

Pour DEM'AILOJ : En fonction de sa situation, toute personne (jeune, famille, retraitée) peut faire appel à DEM'AILOJ. Pour cela vous devez prendre contact avec un travailleur social qui étudiera si vous pouvez bénéficier de notre service et ensuite nous orientera votre demande.

Pour RENOV'AILOJ et DEM'AILOJ : Toute association ou organisme à but non lucratif peut faire appel à nos services.



COMMENT NOUS RENCONTRER ?

Vous pouvez nous joindre au :

23 rue Gabriel Péri

69100 Villeurbanne

du lundi au vendredi

de 09H à 12h30 et de 13h30 à 17H

tel 04 78 89 68 73

AILOJ

Comité des Usagers



LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DU COMITE :

- L'association Culture Pour Tous
- Le cinéma Le Zola
- Le centre social Charpenne-Tonkin
- Le CCO de Villeurbanne
- La Maison du Citoyen
- L'association France Bénévolat
- La fédération URHAJ
- Des services de la Ville de Villeurbanne
- Et bien d'autres...

Le Comité des Usagers s'adresse aux jeunes ménages adhérents d'AILOJ, qui bénéficient d'un des 220 logements temporaires gérés par l'association. Il organise des actions à visées pédagogique et/ou ludique et à finalité citoyenne. Ses propositions sont partie intégrante du projet social d'AILOJ. Elles complètent l'accompagnement individualisé donné par les conseillères logement.

La finalité du Comité des Usagers est d'encourager l'ouverture culturelle et la participation citoyenne des jeunes ménages accompagnés par AILOJ, dans un esprit de développement associatif.

Le Conseil d'Administration d'AILOJ comporte 3 collèges, dont un Collège des Usagers.

QUELLES PROPOSITIONS ?

- Avec le concours de ses partenaires, le Comité des Usagers propose :
- Des spectacles, des séances de cinéma, gratuits ou moins chers.
- Des ateliers d'informations et de sensibilisation pour l'accès aux droits et la qualité de vie
- Il encourage et soutient les projets

collectifs des usagers

- Il organise des rencontres conviviales et festives
- Il contribue à des manifestations élargies pour réfléchir et agir en faveur des jeunes.

COMMENT SONT INFORMÉS LES USAGERS ?

Le Comité informe tous ses usagers par différents canaux :

- L'affichage en salle d'attente et les flyers confortent les informations données par les conseillères logement au cours des entretiens d'accompagnement individuel.
- Les jeunes personnes qui réalisent des stages de volontariat auprès du Comité des Usagers rendent visite systématiquement aux nouveaux ménages après leur emménagement.
- La Newsletter mensuelle d'AILOJ, qui accueille des contributions d'usagers ...

- La rubrique Actualités du site donne les dates des événements organisés par le Comité
- Occasionnellement, des informations peuvent être adressées par courriel, SMS ou par courrier postal.

COMMENT NOUS RENCONTRER ?

Vous pouvez nous joindre au :

23 rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

du lundi au vendredi

de 09H à 12H30 et de 13H30 à 17H

Tel 04 72 69 66 71